



**CENTRE DE RÉADAPTATION
UBALD-VILLENEUVE**

Services publics spécialisés en dépendance

Alcoolisme - Toxicomanie - Jeu excessif

« POUR VIVRE AUTREMENT SA VIE »

ÉDUCATEUR OU ÉDUCATRICE

Heures par semaine : 35

Personne qui, de façon immédiate, assure l'éducation et la rééducation des usagers en milieu institutionnel ou externe selon les programmes d'intervention établis en collaboration avec l'équipe de professionnels en place, en vue de la réadaptation de l'individu et/ou de sa réinsertion dans la société. Elle applique des techniques d'éducation en utilisant les actes de la vie quotidienne, en organisant, coordonnant et animant les activités prévues au programme, pour assurer l'apprentissage et l'acquisition d'attitudes et de comportements adéquats.

Elle observe et analyse le comportement des usagers, participe à l'évaluation de leurs besoins et de leurs capacités et note leur évolution en rédigeant les documents appropriés. Elle fournit la programmation de ses activités.

Cette personne doit détenir un diplôme de fin d'études collégiales avec spécialisation en techniques d'éducation spécialisée ou rééducation institutionnelle d'une école reconnue par le ministère de l'Éducation.

Les personnes travaillent à l'évaluation (jeunesse, adulte et des conducteurs automobiles), au programme intensif adulte et en réinsertion sociale.